



Contre la casse du code du travail et celle du statut de la Fonction publique

Ensemble, restons mobilisé-e-s pour défendre nos droits

Dans l'unité, nos organisations syndicales des services centraux refusent d'être complices de la remise en cause des garanties des salarié-e-s du privé et du public (code du travail, statut de la Fonction publique).

Loi du travail, PPCR, réforme territoriale... même combat

Dans la Fonction publique, nous sommes déjà frappé-e-s par une multitude de réformes et de restructurations : RéATE, démarches et projets stratégiques, mutualisation des fonctions supports, gestion interministérielle des corps (GIGEM), PPCR (accord minoritaire), mise en œuvre du RIFSEEP et le vote définitif de la loi dite déontologie...

L'ensemble de ces projets ne vise qu'un seul et même objectif : développer la flexibilité, la mobilité forcée et la précarité.

Tous concerné-e-s, mobilisons-nous dans l'unité le 28 avril

Que l'on soit fonctionnaire ou contractuel, y compris en services centraux, nous ne sommes ni « nanti-e-s », ni « privilégié-e-s », mais victimes d'attaques anti-sociales coordonnées contre le monde du travail en général.

**Toutes et Tous dans la rue le 28 avril
Participons massivement aux manifestations
Rendez-vous à 14 h à Denfert-Rochereau**



28 avril

Contre la régression sociale

Plusieurs mobilisations très suivies (grève interprofessionnelle le 31 mars notamment mais aussi les manifestations des « jeunes ») ont déjà permis, et elles seules des reculs sur la Loi Travail.

Toutefois, la contestation demeure toujours vive, le gouvernement veut passer en force sa Loi. Celle-ci détruit les droits sociaux collectifs et accroît les inégalités ainsi que la précarité.

Conçue dans l'unique but de satisfaire aux exigences du Medef, outre la facilitation des licenciements, elle prévoit par exemple que les « accords d'entreprise » pourront déroger aux accords de branche : cette inversion de la hiérarchie des normes se traduirait concrètement par un allongement du temps de travail et une plus grande flexibilité dans la gestion des personnels.

Ce mouvement de régression sociale concerne tou(te)s les salarié(e)s, dans le privé comme dans le public.

En témoigne les projets de la « fonction publique » qui veut imposer le RIFSEEP et, plus largement, les tentations de remettre en cause les droits et les garanties des fonctionnaires.

Dans le « public » aussi, la flexibilité est à l'œuvre !

Ce vaste mouvement contre les droits des salariés doit être résolument combattu : le retrait du projet de « loi travail » est une exigence légitime !

Les fédérations des finances Solidaires, CGT et FO appellent les agents des Ministères économiques et financiers à montrer leur opposition résolue à toutes les régressions sociales en participant massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 28 avril et à se joindre aux manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire.

Dès maintenant, ils appellent à l'organisation d'assemblées générales dans les services pour assurer le succès de cette journée et mettre en débat la poursuite de l'action, sur le seul mot d'ordre de retrait du projet de loi.

Toutes et Tous en Grève et dans les manifestations